



Renforcer la continuité pédagogique entre l'école primaire et le collège en utilisant l'évaluation par compétences pour des élèves relevant du palier 2 afin de limiter le décrochage scolaire

Collège Anatole France
RUE ANATOLE FRANCE , 63360 GERZAT
Site : <http://formation.ac-clermont.fr/pasi/>
Auteur : PUJOL Jean-Marc
Mél : jean-marc.pujol@ac-clermont.fr

A travers ce projet, il s'agit de prendre en compte les élèves en difficulté scolaire arrivant au collège, notamment en prolongeant la forme de l'évaluation commencée à l'école primaire. L'action a consisté, dans le cadre de la mise en place du conseil écoles-collège, en un travail commun professeurs des écoles / enseignants du collège sur l'acquisition et l'évaluation des compétences à minima du palier 2. Cette expérimentation permettra une prise en charge différente de ces élèves en vue d'une réussite dans leur parcours.

Plus-value de l'action

L'élaboration de ce travail entre les écoles du secteur et le collège a été très intéressante dans le cadre de la mise en place du futur cycle 3 commun. En effet les professeurs des écoles et les enseignants du collège ont pu entamer une véritable collaboration de travail au service des élèves. Pour les années à venir, il nous semble que la liaison entre les écoles et le collège sera plus facile grâce à cette dynamique.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

une trentaine d'élève environ pour cette année scolaire avec une généralisation de l'évaluation par compétence pour les 170 élèves rentrant en sixième à la rentrée 2015.

A l'origine

Aujourd'hui, le collège Anatole France, situé en zone sensible, accueille un certain nombre d'élèves en difficulté scolaire. Cela engendre pour eux un décrochage rapide car le collège n'est pas forcément en mesure de leur apporter une pédagogie spécifique en vue de leur réussite.

Les enseignants du primaire et du collège cherchent à partager leurs expériences pour mettre en place dans leurs classes de nouvelles pratiques afin de faire progresser les élèves et de leur faire prendre conscience de leurs acquis et de leurs possibilités.

Il s'agit d'utiliser une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles.

Objectifs poursuivis

Proposer des parcours adaptés et une prise en charge différenciée au sein des classes afin d'éviter le décrochage.
Evaluer par compétences.

Description

Mise en place de plusieurs réunions dans le cadre du conseil écoles-collège pour permettre aux enseignants du primaire

d'échanger avec ceux du secondaire.

Mise en place de réunions de travail au sein des écoles et au sein du collège pour définir les orientations de chaque structure

Présentation des outils d'évaluation utilisés au sein de chaque école et au collège.

Définition d'axes de travail pour les années à venir, notamment dans le cadre du futur cycle 3.

Modalité de mise en oeuvre

voir ci-dessus

Trois ressources ou points d'appui

- Plusieurs réunions programmées tout au long de l'année qui ont permis de construire des échanges de qualité entre les enseignants, l'équipe de direction et l'inspecteur de circonscription.
- La mise en place de temps d'échange et de réflexion sur l'évaluation qui ont permis de généraliser l'évaluation par compétences au sein du collège pour les 6ème.
- Un appui du CASNAV qui a apporté une expertise intéressante sur la question des élèves en difficultés.

Difficultés rencontrées

- La problématique étant large, il est difficile de conduire le projet sur une seule année.
- L'utilisation d'outils d'évaluation différents, des curseurs différents ne facilitent pas le travail de synthèse.
- La difficulté pour certains enseignants du collège d'appréhender l'évaluation par compétences.

Moyens mobilisés

Nous avons mobilisé une trentaine d'enseignants issus des écoles du secteur et du collège. L'inspecteur, la conseillère pédagogique de circonscription et l'équipe de direction du collège se sont fortement impliqués également au sein du projet pour mettre en perspective le travail effectués. Nous avons également reçu un appui du CASNAV pour la conduite des travaux.

Partenariat et contenu du partenariat

Ce projet a permis de renforcer le partenariat entre les écoles du secteur et le collège. Des projets existaient dans le cadre de la liaison entre les écoles primaire et le collège mais cette action a réellement permis d'échanger sur les pratiques d'évaluation entre les deux niveaux. A l'issue de ce travail, le collège a fait le choix d'évaluer par compétences dès la prochaine rentrée scolaire l'ensemble des élèves entrant en 6ème dans le cadre d'une continuité éducative sur le cycle 3.

Liens éventuels avec la Recherche

Néant

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Ce travail doit s'engager sur plusieurs années afin de mesurer la pertinence des actions pédagogiques mises en place. Les critères d'évaluation suivants peuvent cependant être d'ores et déjà retenus :

Amélioration du niveau de l'élève – implication de l'élève dans la démarche de réussite – nombre d'enseignants impliqués dans l'amélioration des pratiques pédagogiques. Amélioration du climat scolaire. D'autres critères seront définis lors de la mise en place de l'action.

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Il est trop tôt pour évaluer la pertinence de l'action, mais les échanges ont permis de construire cette continuité d'évaluation sur le cycle 3 dès la rentrée. Il nous faudra mesurer cette pertinence pour les élèves en difficultés et voir comment les enseignants du secondaire vont s'emparer de cette question.

Pour les élèves qui ont été évalués par compétences cette année, il est encore trop tôt pour mesurer les effets globaux de cette action et nous n'avons pas le recul nécessaire. Néanmoins le fait de ne plus avoir de notes pour ces élèves, évite le découragement, synonyme de décrochage.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

nous n'avons pas assez de recul pour mesurer l'impact auprès des élèves. Nous pourrons le mesurer l'année prochaine dans un cadre plus global notamment pour les élèves de sixième.

Sur les pratiques des enseignants :

La dynamique mise en place a permis à plusieurs enseignants du secondaire de se placer dans une posture de vouloir modifier leur pratique pédagogique. Des actions de formation ont été mises en place afin de compléter les difficultés des enseignants notamment sur la question de l'évaluation par compétences.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Peu de recul pour évaluer.

Sur l'école / l'établissement :

Nous avons pu faire le constat que les enseignants du primaire et du secondaire ont pu échanger sur la question des apports et sur les priorités de chacun pour les enseignements. Ce travail devrait être renforcé à la rentrée dans le cadre de la mise en place du cycle commun. Le travail mis en avant devrait également permettre aux élèves d'assurer une continuité de l'évaluation entre l'école et le collège.

Plus généralement, sur l'environnement :

C'est un peu tôt pour le mesurer. Nous évaluerons ce travail dans un cadre plus large après une année de fonctionnement au sein du collège.